

Décret n° 2023 - 1772 du 7 décembre 2023

Portant rectificatif du décret n°2023-531 du 27 mai 2023 portant nomination du directeur des affaires médicales du centre hospitalier universitaire de Brazzaville

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°008 du 7 février 1987 portant création d'un centre hospitalier de Brazzaville ;

Vu la loi n°2-2018 du 5 février 2018 déterminant les modalités de nomination aux hauts emplois et fonctions civils et militaires ;

Vu le décret n°82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 2009-402 du 13 octobre 2009 relatif aux attributions du ministre de la santé et de la population ;

Vu le décret n° 2018-286 du 2 juillet 2018 portant organisation du ministre de la santé et de la population ;

Vu le décret n° 88-622 du 30 juillet 1988 portant organisation et fonctionnement du centre hospitalier et universitaire de Brazzaville ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°2023-531 du 27 mai 2023 portant nomination du directeur des affaires médicales du centre hospitalier universitaire de Brazzaville ;

DECRETE :

Article premier : L'article premier du décret n°2023-531 du 27 mai 2023 susvisé, est rectifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

Monsieur Jean Bernard NKOUA-MBON, Professeur émérite en oncologie médicale, est nommé directeur des affaires médicales du centre hospitalier universitaire de Brazzaville.

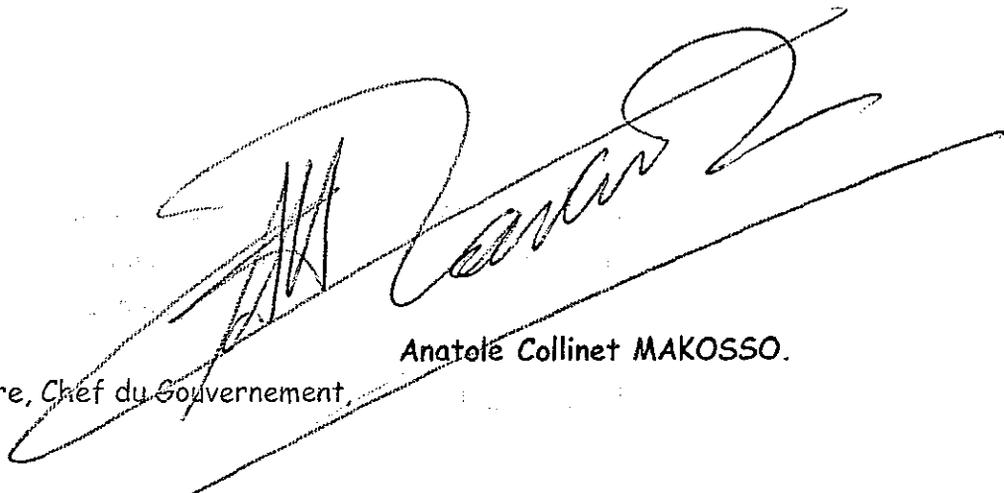
Lire :

Monsieur Jean Bernard NKOUA-MBON, Professeur en oncologie médicale, est nommé directeur des affaires médicales du centre hospitalier universitaire de Brazzaville.

Le reste sans changement.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo. /-

2023 - 1772 Fait à Brazzaville, le 7 décembre 2023



Anatole Collinet MAKOSSO.

Par le Premier ministre, Chef du Gouvernement.

Le ministre de la santé et de la population,



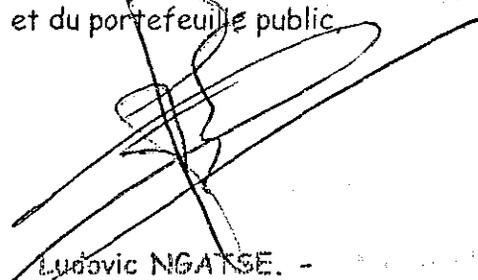
Gilbert MOKOKI. -

Le ministre de l'économie et des finances,



Jean-Baptiste ONDAYE. -

Le ministre du budget, des comptes publics et du portefeuille public



Ludovic NGATSE. -